



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Dans le cadre de la Semaine des municipalités

La Ville de Saint-Colomban permet à 9 jeunes de l'école à l'Orée-des-Bois de vivre l'expérience d'un conseil municipal

Saint-Colomban, le 26 mars 2015 – C'est afin d'initier sommairement de jeunes Colombanoises et Colombanois au fonctionnement d'un conseil municipal que le conseil a réintroduit l'activité du conseil des jeunes. Ce sont les neuf élèves membres du conseil de l'école à l'Orée-des-Bois qui participeront à ce projet, lequel se déroulera le **9 juin 2015** à l'hôtel de ville de Saint-Colomban lors de la séance ordinaire du conseil municipal. Toute la population est invitée à y assister.

« Nous sommes ravis de donner à ces jeunes la possibilité de comprendre comment fonctionne un conseil municipal et comment les décisions se prennent dans une Ville. Les jeunes formeront un véritable conseil et seront amenés à voter une résolution sur un projet concernant la vie municipale et pour lequel les élèves de leur école ont un intérêt commun », a déclaré le maire de Saint-Colomban, monsieur Jean Dumais.

Une démarche réfléchie

Au cours des prochains mois, les élèves de l'Orée-des-Bois auront l'occasion de rencontrer le maire ainsi que la direction générale de la Ville afin d'être guidés dans ce projet. Après avoir consulté les diverses classes de l'école, ils devront se concerter afin de composer trois propositions réalisables. Lors du conseil municipal de juin, les 9 élèves se prêteront au jeu en tenant une séance du conseil des jeunes. Ils devront respecter les processus décisionnels, le décorum ainsi que la tenue d'une période de questions. Chacun aura un rôle à jouer, que ce soit celui de maire, de conseiller, de directeur général ou de greffier. La Ville espère que cette expérience leur sera bénéfique, qu'elle développera leur sentiment d'appartenance quant à leur communauté et qu'elle contribuera à leur formation en tant que jeunes citoyens.

Quelques mots sur la Ville de Saint-Colomban

Ville de plus de 14 000 habitants, Saint-Colomban a été fondée vers les années 1820 par des colons irlandais. Depuis 2010, Saint-Colomban a obtenu son statut de Ville. Elle est située à 50 minutes au nord de Montréal, près des autoroutes 50 et 15 de même qu'à proximité des routes 158 et 117. Faisant partie de la MRC de La Rivière-du-Nord, la ville s'étend sur une superficie de 95 km carrés. Saint-Colomban est un endroit en pleine nature, avec ses grands espaces et sa forêt, laquelle occupe plus de 85 % de la superficie totale du territoire. Plusieurs lacs s'y trouvent de même que les rivières Bonniebrook, Bellefeuille ainsi que la rivière du Nord. C'est avec une préoccupation de respect de la nature et de l'environnement que *La nature habitée* est devenu le slogan de la Ville de Saint-Colomban. Pour obtenir plus d'informations sur la Ville, consultez le site Internet à l'adresse www.st-colomban.qc.ca ou le site Facebook à l'adresse www.facebook.com/Ville.Saint.Colomban.

- 30 -

Information :
450 436-1453 / info@st-colomban.qc.ca